

**République Française**  
**Liberté – Egalité – Fraternité**

**COMMUNE DE CAURO**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2024 A 18H30**

**Nombre de membres en exercice : 14**

Présents : 9

Absents : 5

dont représentés : 3

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

**Suffrages exprimés : 12**

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :**

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Hélène AUBRY, Antoine ANTONA, Simon FIDELI, Marie-Françoise MASSEI, Patrick RINIERI

**Date de la convocation :**

2 décembre 2024

**Absents :**

Lucette AMARO-CAPITAO (procuration à Paul BERNARDI), Barbara CASINI, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Pascal LECCIA)

**Délibération affichée en mairie**

le : 11 décembre 2024

**Secrétaire de séance :** Paul BERNARDI**Télétransmission au contrôle de**

légalité le : 11 décembre 2024

**Accusé réception reçu**

le :

**Délibération n°007-004-2024 : Reprise des branchements et déplacement d'un poteau incendie au quartier U Campanile : validation des travaux et demande de subvention (M57)**

Il convient de procéder à la reprise des branchements avec comptage et au déplacement d'un poteau incendie au quartier U Campanile, celui-ci étant positionné devant l'entrée d'une propriété privée.

Nous avons reçu l'offre de l'entreprise SET pour un montant HT de 6 695.24 €.

Le Maire propose donc de retenir ce devis et de faire une demande de subvention au titre de la Dotation Quinquennale.

Le plan de financement est prévu comme suit :

Collectivité de Corse (dotation quinquennale)	60 %	4 017.00 €
Fonds propre de la Commune	40 %	2 678.24 €
<b>TOTAL</b>		<b>6 695.24 €</b>

**République Française**  
**Liberté – Egalité – Fraternité**

**COMMUNE DE CAURO**

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** les travaux de déplacement d'un poteau incendie au quartier U Campanile
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer le devis ainsi que tout autre document y afférant
- ✓ **CHARGE** le Maire de constituer le dossier portant demande de subvention

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Pascal LECCIA

*Pc*  
  
